

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE
MRC DE MONTMAGNY**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Par la présente, un avis public est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du **1^{er} avril 2019** le Conseil municipal devra se prononcer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : M. Philippe Lemieux
9072-2166 Québec inc. (Ferme Pierre et Monique G. Lemieux)
1176, chemin Bellevue Est
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Nature et effet :

Cette demande consiste à autoriser une distance séparatrice de 57 mètres au lieu de 98,3 mètres pour la résidence la plus près du lieu d'élevage, soit à autoriser une distance séparatrice inférieure à ce qui est prévu à la loi 184 (Loi modifiant la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et d'autres dispositions législatives) en ce qui concerne les odeurs agricoles. Il y aura aussi augmentation des unités animales pour ainsi passer de 118 à 192,6 unités animales sous gestion liquide.

Identification du site concerné :

Adresse : 1176, chemin Bellevue Est
Zone : AC-8

Numéro de lot :

Lot : 3 769 709

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil municipal le lundi 1^{er} avril 2019 à 20 heures. Pour des informations additionnelles, vous pouvez contacter la secrétaire-trésorière au numéro de téléphone suivant : 418 246-5631 poste 12.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 19 mars 2019.

Sophie Boucher
Directrice générale